

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
LYCEE PROFESSIONNEL  
DU LUNDI 05 février 2024**

M. ANGLA, Proviseur et Président ouvre la séance à .

Le quorum étant atteint, l'assemblée pourra délibérer valablement.

M. SISSAOUI accepte le secrétariat de séance.

L'ordre du jour est :

- Compte rendu conseil d'administration du 28 novembre 2023
- Préparation rentrée 2024 et structure associée
- Avis de création et de suppression de postes
- Vacances apprenantes
- Candidature au projet d'internat d'excellence ruralité
- Voyage Saint-Pé-de-Bigorre — part famille
- Questions diverses

Approbation de l'ordre du jour : sans objet

Une déclaration liminaire de la part des représentants enseignants. Voir pièce jointe.

Une présentation du site ENT de l'établissement, avec les actes administratifs est faite par M. Angla.

**RUBRIQUE I – Compte rendu conseil d'administration du 28 novembre 2023**

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Approbation du Compte rendu conseil d'administration du 28 novembre 2023

Commentaire / débat : sans commentaire

Résultats du vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

**RUBRIQUE II – Préparation rentrée 2024 et structure associée / Avis de création et de suppression de postes**

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Approbation de la proposition de création ou suppression de postes.

Commentaire / débat :

M. Angla présente la dotation transmise par M. le recteur, 452 HP et 53 HSA. Il explique les volumes horaires par enseignants et ce que sont les IMP.

Suite aux deux conseils pédagogiques, la ventilation des heures a produit un fichier Excel que nous détaille Monsieur le Proviseur. L'objet du vote est la validation de création ou de suppression de poste au regard de la ventilation. Pour

clarifier la mécanique de la dotation horaire globale, M. Angla explique en détail chacune des colonnes du document apport, nbre de poste, service rendu, complément de service donné, BMP et HSA.

Au final nous obtenons une répartition qui fait apparaître 2,5 h poste en trop, et donc qu'il faut transformer des HSA en heures postes pour être en adéquation avec la structure de l'établissement.

La ventilation des services ne prévoit pas de suppression de poste ni de création de poste. Avec comme les années précédentes un BMP en électrotechnique et un BMP en prothèse dentaire.

Remarque de la part du représentant enseignant :

Les grilles horaires sont parues tardivement et malgré le vote négatif du conseil d'enseignement pour sa mise en œuvre. D'ailleurs on remarque que la FCPE n'a pas signé le décret.

On ne vote pas la répartition mais le résultat, c'est bien une conséquence de la création de ce tableau qui est étroitement liée à l'enveloppe qui nous est attribuée. De plus le Rectorat fait un calcul erroné, en particulier sur le jumelage des bacs pro CIEL et MELEC qui occasionne une perte supérieure à 20h00 dans la dotation. Ces heures manquent pour permettre de meilleures conditions de travail à tous les niveaux 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ere</sup> et Tle.

La vision globale que nous avons ne nous permet pas de dissocier le Tableau de la Dotation

#### Votes exprimés

sans réserves.

Pour :7

Contre :5

Abstention :2

### **RUBRIQUE III – Vacances apprenantes**

Enoncé de la question ou du sujet abordé :

La demande est de permettre à des élèves de Logistique de pouvoir bénéficier de renforcement disciplinaire durant 2 journées (2x6 heures) aux vacances de Pâques ainsi que 2 journées en été. Le financement est assuré par des heures supplémentaires.

Commentaire / débat : sans objet

#### Votes exprimés

sans réserves.

Pour :9

Contre :0

Abstention :5

### **RUBRIQUE IV – Candidature au projet d'internat d'excellence ruralité**

Enoncé de la question ou du sujet abordé

L'objectif de ce projet est de rendre l'internat attractif en proposant des activités le soir et le mercredi. Ce projet concerne en particulier le lycée Professionnel puisque 80% des internes sont du LP. L'un des objectifs emblématique est de changer les matelas. La labellisation pourra accélérer le dossier en complément des budgets de la Région.

Commentaire / débat :

Représentant des enseignants : on se perd dans l'ensemble des labellisations. Nous sommes lycée du numérique et on n'arrive même pas à avoir une bonne programmation du chauffage.

Réponse de M. Angla : le label numérique permet de doter chaque lycéen d'un ordinateur.

Représentant des enseignants : Donc tous les lycées sont labélisés, du coup la labellisation est commune et ne permet pas de différencier les établissements.

Réponse de M. Angla : Les matériels sont très chers, comme par exemple les équipements du foyer qui sont ont un classement au feu réglementaire. L'intérêt est d'améliorer les conditions d'accueils des élèves, des personnels et des enseignants. Si on n'adhère pas à des projets, on n'a pas de financement ! Prenons l'exemple de OCCIT'AVENIR qui nous apporte 10000€

Représentant des enseignants : Il est dommage de devoir faire toutes sortes de démarches pour avoir si peu.

**Votes exprimés**  
**sans réserves.**

Pour :14

Contre :0

Abstention :0

## **RUBRIQUE V – Voyage Saint-Pé-de-Bigorre**

**Enoncé de la question ou du sujet abordé**

Le vote a pour objet d'autoriser un voyage avec une participation financière des familles. Le projet de Mme Auzeville, enseignante de la classe de terminale bac pro Logistique, est de proposer aux environs du 05 ou 06 juin, une sortie de 3 jours et 2 nuitées à Saint-Pé-de-Bigorre. L'idée est d'emmener les élèves faire des révisions 15 jours avant les épreuves afin de mieux les préparer. Sachant qu'habituellement, à cette période de l'année les élèves révisent seul ou pas du tout. La part des familles est de 83€ maximum.

**Commentaire / débat :**

Représentant des enseignants : La somme de 83€ pour 2 nuitées est conséquente.

Mme NIMAL rappel que les enseignants ainsi que les élèves se sont mobilisés pour diminuer le coût de revient en faisant des activités (vente de pommes, d'agrumes etc...)

Monsieur le Proviseur souligne que les voyages deviennent compliqués et que c'est la raison pour laquelle nous insistons sur les projets ERASMUS. Cette année cela permet à une classe de partir 14 jours en Catalogne gratuitement pour les familles et pour le lycée.

**Votes exprimés**  
**sans réserves.**

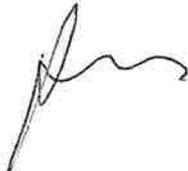
Pour :14

Contre :0

Abstention :0

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt cette séance à 18h23.**

Le Secrétaire de séance,  
M. Hocine SISSAOUI



Le Président,  
M. Stéphan ANGLA

